

**Compte rendu succinct
du Conseil Municipal
du lundi 19 avril 2021**

Madame le Maire ouvre la séance à 19h10.

PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 MARS 2021

Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du lundi 15 mars 2021

Le procès-verbal de la séance du lundi 15 mars 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

FINANCES

1- Marché de rénovation des Remparts – Avenant n°2 Maîtrise d'œuvre

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 23 voix pour et 6 abstentions, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°2 Maîtrise d'œuvre avec l'agence Architectures CHABENES et SCOTT, d'un montant de 21 614,69 € HT, soit 25 937,63 € TTC, portant ainsi le montant de marché à 215 281,72 € HT, soit 258 338,06 € TTC.

2- Marché de rénovation des Remparts – Avenant n°5 au lot 2B Gros oeuvre

Le Conseil Municipal, après un vote à main levée qui a donné, pour 29 votants, 23 voix pour et 6 abstentions, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°5 au lot 2B Gros oeuvre avec l'entreprise GUICHETEAU de Sèvremont, d'un montant de 5 813,40 € HT, soit 6 976,08 € TTC, portant ainsi le montant du marché à 404 830,79 € HT, soit 485 796,95 € TTC.

3- Salle Largeteau – Avenant n°2 au lot 2 Terrassement – Voirie – Gros oeuvre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°2 au lot 2 Terrassement – Voirie - Gros oeuvre avec l'entreprise ALAIN TP de Saint-Prouant, d'un montant de 4 444,00 € HT, soit 5 332,80 € TTC ; portant ainsi le montant du marché à 134 008,28 € HT et 160 809,94 € TTC.

4- Covid-19 – Opération bons d'achats en soutien aux petits commerces

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, Monsieur CAILLAUD ne prenant pas part au vote, décide de verser, aux commerçants concernés par l'opération, les montants présentés en séance et représentant un total de 3 980,00 €.

DEVELOPPEMENT LOCAL

5- Programme Petites Villes de Demain - Convention de partenariat avec le Département de la Vendée et la Banque des Territoires

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer la convention de partenariat avec le Département de la Vendée et la Banque des Territoires, relative au programme Petites Villes de Demain.

URBANISME - TRAVAUX

6- Lotissement de La Corniche – Dénomination d'une rue

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, décide de renommer la rue des Farfadets du lotissement de La Corniche, rue Léon de La Taste. Monsieur de La Taste, Maire de Pouzauges de 1929 à 1943, a été notamment à l'origine de l'arrivée de l'eau courante à Pouzauges.

ENVIRONNEMENT

7- Demande de labellisation de sentiers pédestres par le Département de la Vendée

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants :

- est favorable à la labellisation, par le Département, des sentiers des Meuniers, des Etangs et du sentier nature du Bois de la Folie ;
- autorise Madame le Maire, à signer la convention correspondante avec le Département de la Vendée.

ELECTRIFICATION

8- Convention SyDEV – Avenant n°1 à la convention d'effacement de réseaux de la rue Fortuné Parenteau

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des votants, autorise Madame le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention d'effacement de réseaux de la rue Fortuné Parenteau portant la participation communale à 42 691,00 € au lieu de 95 514,00 €.

Madame le Maire lève la séance à 20h20.